

**DÉLIBÉRATION N°2020-21_115
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté**

Séance en date du 25 mai 2021

4- Affaires financières

**Point 4.4 – Marché d'exploitation et maintenance de la chaufferie BOULOIE
CROUS**

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18 Membres présents : 28 Membres représentés : 4 Total : 32	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 4 Suffrages exprimés : 28 Pour : 28 Contre : 0
---	--

VU le code de l'éducation, en particulier son article L. 712-3 ;

VU le code de la commande publique.

L'université de Franche-Comté a lancé les consultations pour l'attribution du marché d'exploitation des installations de génie climatique de l'UFC et du CROUS Bourgogne Franche Comté à travers un groupement de commandes en date du 4 mai 2020.

L'université a été accompagnée par le cabinet BET HUGUET pour l'analyse des offres de deux candidats, ENGIE et DALKIA.

Suite à cette analyse, la société DALKIA a été retenue pour un montant de 5 107 365.81 € HT soit 6 128 838.97 € TTC pour une durée de 5 ans (marché renouvelable 3 ans pour une durée totale de 8 ans). Le marché démarre au 1^{er} juin 2021.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la décision de notification du marché d'exploitation des installations de génie climatique du groupement de commande Université Franche Comté / Crous de Bourgogne Franche Comté à la société DALKIA.



Besançon, le 10 juin 2021.

Pour la présidente et par délégation
La directrice générale des services

Rabia DEGACHI

*Délibération transmise au Recteur de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté*

